

LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND A L'EPREUVE DE LA CRISE DE LA MONDIALISATION

PAR

Nicolas BAVEREZ

La grande crise de la mondialisation qui s'est déclenchée à l'été 2007 marque non seulement une rupture dans la régulation du capitalisme, mais aussi une spectaculaire accélération de l'histoire, placée sous le signe du basculement du centre de gravité du système mondial vers l'Est et le Sud. Le monde émergent représente désormais 52 % de la production industrielle, contre 30 % il y a vingt ans, et dispose de 80 % des réserves de change. L'Occident a perdu le monopole de la gestion du capitalisme. L'Europe, qui l'inventa au XVII^e siècle, se trouve menacée de marginalisation. Elle cumule en effet un vieillissement rapide, le surendettement des Etats – qui représentera 100 % du PIB en 2012 contre 35 % pour les pays émergents –, la sous-compétitivité, l'affaiblissement de sa capacité de recherche et d'innovation. Pour ces raisons, s'est greffée sur la déflation mondiale une crise des dettes souveraines propre au continent européen, qui menace la pérennité de la zone euro.

Loin d'être un choc limité, la crise mute et s'inscrit dans la durée. L'effondrement du crédit s'est transformé en faillite du système bancaire puis en déflation par la dette avant de contaminer les dettes publiques et les banques centrales. Pour le monde développé, l'Europe en particulier, s'annonce une décennie de faible croissance et de chômage élevé en raison de l'impératif du désendettement. Ce choc multiforme touche la France et l'Allemagne à des moments très différents de leur développement, exacerbant leurs contentieux comme la divergence de leur modèle économique et social. L'Allemagne, qui est l'un des rares pays développés à s'être adapté à la mondialisation, est ainsi devenue le bouc émissaire du déclin de la France et de l'Europe. Pourtant, la sortie de crise comme le redressement de l'Europe passent par une relance de l'intégration du continent dont l'initiative ne peut être que franco-allemande.

L'ASYMETRIE DES DEUX PAYS FACE A LA CRISE

La France et l'Allemagne se trouvent confrontées à des défis multiples et complexes : définir une stratégie de sortie de crise, repositionner leur modèle économique, enrayer la défiance envers les principes et les institutions de la zone euro, maîtriser les forces centrifuges au sein de l'Union, prendre position sur les indispensables réformes du capitalisme. Or elles abordent cette période décisive à partir d'une mémoire, de valeurs, de systèmes de décision et de situations profondément hétérogènes.

Les grandes crises, comme les guerres, exacerbent les identités des nations et réactivent les traumatismes issus de leur histoire. L'Allemagne, qui s'est par trois fois construite autour de sa monnaie en 1871, en 1948 et en 1990, reste dominée par le souvenir de l'hyperinflation des années 1920, qui, en ruinant les classes moyennes, fut l'une des causes principales de la

chute de la République de Weimar et de la montée du nazisme. D'où un attachement intransigeant à la stabilité monétaire et une aversion absolue pour l'inflation : sous la dévaluation de la monnaie, l'Allemagne voit toujours la déstabilisation de la démocratie et la porte ouverte au totalitarisme. Du côté français, le traumatisme majeur est à chercher dans les années 1930. L'impuissance du régime d'assemblée et les erreurs de politique économique – de la déflation du bloc-or à la reflation avortée du Front populaire en raison du caractère tardif de la dévaluation et du blocage de la production par la loi des 40 heures –, interdirent toute réponse cohérente à la crise et aux menaces totalitaires. Le point d'orgue fut la débâcle de juin 1940. En France, c'est donc le culte de la stabilité monétaire, le corporatisme et le malthusianisme qui ont ruiné l'économie et atomisé la société, jusqu'à mettre à bas l'Etat de droit et la République.

L'histoire des deux pays a contribué à façonner leurs institutions, lesquelles se trouvent aux antipodes et réagissent très différemment en temps de crise. Tout entier conçu contre l'expérience du totalitarisme, le fédéralisme allemand repose sur la multiplication des contre-pouvoirs et la décentralisation. Le système de décision est lourd et complexe : il associe le parlementarisme rationalisé, l'influence de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe ou du Comité des cinq Sages en matière de politique économique, les *Länder*, les partenaires sociaux et les fédérations professionnelles. Privilégiant le débat et la recherche de compromis, il est lent, mal adapté à la gestion de crise, mais très efficace dans la conduite du changement et la poursuite de stratégies de long terme. A l'inverse, la monarchie républicaine de la V^e République a été construite pour affronter les périodes de turbulences et les tragédies. Son organisation centralisée autour du pouvoir de l'Etat incarné dans le Président de la République entend garantir en toutes circonstances une capacité d'action légitime, efficace et rapide.

Surtout, les deux nations ont abordé la crise dans des situations radicalement différentes. Au terme de vingt années de transferts massifs à hauteur de 4 % de son PIB, l'Allemagne a gagné le pari de sa réunification, même s'il faudra encore une génération pour qu'elle soit totalement achevée – la population des *Länder* orientaux a diminué de 16 à 12 millions). Première femme et premier citoyen issu de l'ex-RDA à occuper la fonction de Chancelier, Angela Merkel en est le symbole. Du fait de la singularité de son cycle économique dominé par la réunification, l'Allemagne a évité les bulles spéculatives sur l'immobilier qui ont sévi aux Etats-Unis, mais aussi au Royaume-Uni, en Irlande, en Espagne ou en France. Enfin, grâce aux réformes de l'Agenda 2010 engagées en 2003 par Gerhard Schröder, le Standort Deutschland a spectaculairement rétabli sa compétitivité, jusqu'à rivaliser avec la Chine pour la place de premier exportateur mondial, tout en réduisant de 5 à 3 millions le nombre de chômeurs. Dans le même temps, l'unité retrouvée du continent a été mise à profit pour retisser les réseaux en Europe centrale et orientale, les nouvelles démocraties devenant à la fois la base arrière et un débouché majeur (11,2 % des exportations) pour Deutschland AG. La société allemande s'ouvre progressivement aux influences extérieures. Forte de la stabilité de ses institutions, de la cohésion de la nation et de la force retrouvée de son industrie, l'Allemagne affirme son autonomie diplomatique et n'hésite plus à défendre ses intérêts. Face aux Etats-Unis, elle a condamné la guerre en Iraq, avant de s'opposer frontalement à l'administration Obama en proposant un encadrement strict des marchés et une taxation des établissements financiers avant de forcer l'Europe à se convertir à la rigueur. Au sein de l'OTAN, l'Allemagne s'est distinguée en nouant un étroit partenariat avec la Russie en matière énergétique, avec le projet de gazoduc Nord Stream ou le rapprochement de Siemens et Rosatom. Une réelle distance s'est installée vis-à-vis de l'Union européenne avec l'arrêt rendu le 30 juin 2009 par la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, qui rappelle le primat de la Loi fondamentale, conforte les pouvoirs du *Bundestag* et du *Bundesrat* et soumet à conditions tout transfert de compétence supplémentaire. Elle est

apparue pleinement avec l'intransigeance d'Angela Merkel, érigée en *Kanzlerin Nein* face aux initiatives européennes pour répondre à la faillite des banques, au risque de défaut de la Grèce ou aux attaques contre l'euro.

Tout autre est la situation de la France, télescopée par la crise alors qu'elle tentait de se réformer pour mettre un terme à un quart de siècle de déclin économique et social. En 1973, les chocs pétroliers prirent à revers une industrie en pleine restructuration, mais avec pour toile de fond les Trente Glorieuses et le brillant redressement des débuts de la V^e République. En 2008, la crise de la mondialisation frappe une nation, un appareil de production et une société qui ne sont jamais parvenus à surmonter la fin de l'économie fermée et administrée. Le choc déflationniste a porté le coup de grâce au modèle français, en amplifiant les handicaps qui le minent depuis trois décennies. Tout d'abord, un mode de gouvernement autoritaire et hypercentralisé, qui coupe l'Etat de la société et des citoyens, rendant très difficiles les réformes dans un pays oscillant entre l'immobilisme et la révolte. D'où un vaste espace ouvert aux extrémistes et aux démagogues, dont le poids ne cesse de se renforcer sur la vie publique et les institutions. Un mode de développement insoutenable fondé sur une croissance molle (1,3 % depuis 1990), toute entière dépendante de la consommation alimentée par la spirale des déficits et de la dette publics – qui atteindra 100 % du PIB en 2012. Une hypertrophie improductive du secteur public qui va de pair avec le rétrécissement inexorable des activités marchandes. La dérive de l'Etat-providence qui nourrit un chômage permanent touchant 10 % de la population active, alimentant l'exclusion et les quelque 760 ghettos urbains. L'implosion d'une nation éclatée et paupérisée, écartelée entre les corporatismes, tétanisée par la conscience de son déclassement, hantée par la crainte de la guerre civile. L'influence de la France en Europe et dans le monde ne peut dès lors manquer de se réduire à raison de l'écart qui se creuse entre ses ambitions et l'affaiblissement de sa puissance.

Les personnalités d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy reflètent le contraste entre les systèmes et les cultures politiques. Tous deux appartiennent à la même génération, plus attachée à la défense des intérêts nationaux, européenne de raison plus que de cœur. Tous deux sont confrontés à l'impopularité et à la multiplication des difficultés qui sont le propre du gouvernement des démocraties en période de crise. Tensions dans la coalition, défaite électorale en Rhénanie-Westphalie, démission du président Horst Köhler et élection au forceps de son successeur Christian Wulff, hostilité croissante à tout soutien à la Grèce ou à l'euro du côté d'Angela Merkel. Crise de défiance entre le Président et les Français, débâcle du scrutin régional, multiplication des affaires politico-judiciaires du côté de Nicolas Sarkozy. Toutefois, en dehors de la dureté des temps, tout oppose Angela Merkel et Nicolas Sarkozy. La première, fille de pasteur, ingénieur, déteste subir la pression de l'instant et excelle dans la gestion des systèmes et des structures complexes comme dans la réalisation patiente des visées longues. Le second, intuitif et passionné, vit dans l'action et le présent, aussi habile dans la gestion à chaud des crises – de la faillite des banques à la tourmente des risques souverains en Europe, en passant par l'intervention russe en Géorgie –, que désarmé face à la cohérence et à la continuité qu'exigent les stratégies de moyen terme.

L'EXACERBATION DES CONTENTIEUX FRANCO-ALLEMANDS

L'impact de la crise sur les économies française et allemande fut opposé. L'Allemagne, du fait de l'importance de ses exportations, a subi une très violente récession en 2009 (-4,9 %), tout en parvenant à limiter l'envolée des déficits publics (3,3 % du PIB en 2009) et les pertes d'emploi. Elle est à l'inverse idéalement positionnée pour bénéficier de la reprise

tirée par l'activité des pays émergents, dont la croissance dépasse 6 %. Seul des grands pays développés à être compétitif dans la mondialisation et à conserver une industrie forte, l'Allemagne effectue une sortie de crise précoce, avec une croissance supérieure à 3 %, un taux de chômage réduit à 7,6 % et un déficit nettement inférieur à 5 % du PIB en 2010. Les perspectives de la décennie 2010 lui sont très favorables, contrairement à la majorité des pays européens.

La France, à l'inverse, a paru résister efficacement au choc, en contenant la baisse de l'activité à 2,2 % contre 4 % dans la zone euro. Mieux, les politiques économiques mises en place à l'automne 2008 au sein du G20 pour enrayer le risque de déflationnisme mondial ont semblé réhabiliter le modèle français de pilotage centralisé de l'économie par l'Etat, la régulation publique du secteur financier et jusqu'au colbertisme mis au service de la ré-industrialisation. Face à une configuration typiquement keynésienne, dans laquelle les ménages et les entreprises ne pouvaient ou ne voulaient plus investir et consommer, les transferts sociaux (35 % du PIB) ont soutenu la consommation, tandis que l'Etat activait la dépense publique et le secours aux secteurs sinistrés (banques, automobile, aéronautique, PME...). Cependant, la France est aussi bien placée pour faire face à un violent choc déflationniste qu'elle est mal armée pour s'arrimer à la reprise, quand l'heure n'est plus à Keynes mais revient vers Schumpeter et Friedman. Elle se trouve, tout comme face à la stagflation des années 1970, en passe d'échouer à sortir de la crise, avec une croissance plafonnant durablement autour de 1,5 %, la spirale infernale des déficits (8,2 % du PIB) et de la dette publics, une sous-compétitivité chronique qui se traduit par l'envolée du déficit commercial (53 milliards d'euros en 2009) et du chômage structurel.

L'expérience des grandes crises économiques du XX^e siècle montre que la riposte de la politique économique est d'autant plus efficace qu'elle est rapide, massive et coordonnée. Cette leçon vaut au plan national comme au plan européen et mondial. Or, force est de constater que la concertation face à la faillite du secteur financier, au risque de déflation puis à la défiance des marchés envers les titres de dette publique fut meilleure à l'échelle planétaire, à travers le G20 ou le dialogue américano-chinois, qu'au sein de l'Union européenne. La raison première est à chercher dans l'exacerbation des différends franco-allemands.

Les relations du couple franco-allemand n'ont jamais été placées sous le signe d'un ciel sans nuages. La spectaculaire réconciliation entre de Gaulle et Adenauer fut assombrie par le *Bundestag*, qui vida de sa substance le Traité de l'Elysée signé le 22 janvier 1963. Georges Pompidou éprouva la plus grande méfiance pour l'*Ostpolitik* de Willy Brandt. L'amitié entre Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt n'empêcha pas des tensions autour de la réponse à la stagflation ou au déploiement des euromissiles par l'URSS. François Mitterrand, ultime visiteur d'une RDA à l'agonie, chercha à s'opposer puis à retarder par tous les moyens la réunification allemande, tout en s'accordant avec Helmut Kohl sur l'Acte unique puis le Traité de Maastricht. Gerhard Schröder et Jacques Chirac, unis autour de la création de l'euro et de leur opposition à la guerre en Iraq, commencèrent par s'accrocher vivement autour du Traité de Nice et de la Politique agricole commune. Jamais pourtant, les deux pays n'ont semblé en désaccord systématique comme depuis 2007. Dans un agenda dominé par la gestion de la crise, chaque compromis laborieux a débouché sur des conflits plus profonds.

La première source de tensions est venue des restructurations et des fusions d'entreprise. Là encore, deux traumatismes ont laissé des séquelles durables. Du côté de la France, dont la structure économique dépend entièrement de quelques grands groupes, la vente à l'encan et le démantèlement de Pechiney ont convaincu la classe politique de

promouvoir et défendre des champions nationaux, particulièrement dans l'industrie. Côté allemand, la première manifestation de ce regain d'interventionnisme français, avec la fusion de Sanofi et d'Aventis, fut vécue comme la trahison des engagements souscrits lors de la fusion de Rhône-Poulenc et de Hoechst. Depuis, les affrontements se sont multipliés à propos du sauvetage d'Alstom – dont Siemens fut délibérément écarté –, de la gouvernance d'EADS et des déboires des programmes A 380 et A 400M, du divorce hautement conflictuel entre Areva et Siemens – qui s'est tournée vers une alliance avec le russe Rosatom –, des obstacles, enfin, que la Bundesbahn accuse la SNCF de multiplier pour interdire son accès au réseau ferré français.

Loin d'être anecdotiques, ces contentieux industriels sont la marque de conceptions économiques divergentes, ce qui s'est traduit par de profonds désaccords dans la gestion des crises qui se sont enchaînées depuis 2007. En octobre 2008, au lendemain de la faillite de Lehman Brothers, Angela Merkel refusa dans un premier temps toute action communautaire pour le sauvetage des banques, avant de se rallier une semaine plus tard, sous la pression de la faillite de la première banque hypothécaire allemande, Hypo Real Estate, au plan d'action arrêté par Nicolas Sarkozy et Gordon Brown. Cette ébauche d'un gouvernement économique européen est restée sans lendemain, contrairement au G20, du fait de l'opposition constante de Berlin envers toute institution qui pourrait servir de contrepoids politique à la BCE ou fonder un principe de solidarité financière au sein de la zone euro. L'absence de réassurance politique de la monnaie européenne, qui contrevient aux principes requis par le fonctionnement d'une zone monétaire optimale, explique pour partie l'emballement de la crise des risques souverains européens en 2010.

La Grèce se trouvait certes dans une situation critique à l'automne 2009, lorsque, à l'issue du scrutin législatif remporté par Georges Papandreou, fut révélée l'existence d'un déficit public atteignant 13 % du PIB pour une dette de 113 % du PIB, le tout sur fond d'un Etat-providence ayant échappé à tout contrôle – les engagements de retraite s'élevaient à 875 % du PIB. Pour autant, le risque financier restait mineur à l'échelle de la zone euro, dont la Grèce ne représente que 2,6 % du PIB. L'intransigeance allemande quant à l'application des clauses du Traité de Maastricht excluant tout soutien à un pays de la zone euro, la dette grecque a été dégradée au statut de *junk bonds* – ce qui a entraîné l'explosion des taux d'intérêt qui lui étaient consentis. Cela a enclenché la propagation de la crise aux pays méditerranéens, aux banques et aux marchés financiers européens. Le retard mis à intervenir fut payé lourdement. D'abord par une aide d'urgence des pays de l'Union et du FMI à la Grèce d'un montant de 110 milliards d'euros sur trois ans, décidée le 11 février. Ensuite par un plan de soutien à l'euro de 750 milliards d'euros, adopté les 8 et 9 mai 2010. Enfin, face au regain de tensions entourant les banques européennes, par l'organisation et la publication de *stress tests* dont les résultats imposent de nouvelles et coûteuses recapitalisations.

Sous la pression de ses partenaires européens, mais aussi des risques pesant sur son système bancaire et sur la reprise mondiale, l'Allemagne s'est finalement résolue à contribuer au sauvetage financier de la Grèce et à la stabilisation de l'euro. Toutefois, elle a conditionné sa participation à la mise en place de plans d'austérité drastiques par les pays endettés et à une supervision budgétaire renforcée au sein de la zone euro. En application du principe d'équilibre budgétaire qu'elle a inscrit dans sa Constitution en 2009, elle a lancé, le 7 juin 2010, un plan de rigueur de 82 milliards d'euros à l'horizon 2014, qui répond moins à une logique économique, compte tenu des recettes générées par la vigoureuse reprise, qu'à des préoccupations de politique intérieure et à la volonté de mettre sous la pression des marchés les autres membres de la zone euro, France en tête. Menacé d'une perte de sa notation AAA, le gouvernement français s'est ainsi vu contraint d'annoncer un plan d'économies de

100 milliards d'euros d'ici à 2013, plan dont la crédibilité reste douteuse en raison de la sous-estimation des dépenses (1,3 % par an) et de la surestimation de la croissance.

La redéfinition de la régulation du capitalisme mondialisé est devenue un autre champ de discordance franco-allemand, alors même que les deux gouvernements communiaient dans la dénonciation de la financiarisation. Face à la résistance de la diplomatie britannique acharnée dans la défense des intérêts et de la liberté d'action de la City, la France et l'Allemagne se sont révélées incapables d'élaborer des positions communes dans les domaines-clefs des normes comptables IFRS, de la réglementation des banques (Bâle 3) ou des assurances (Solvency II). Pis, dans le domaine des marchés, l'Allemagne a fait cavalier seul en instaurant, le 18 mai 2010, une interdiction unilatérale des ventes à découvert à nu de titres d'emprunts d'Etat.

LA GRANDE DIVERGENCE

Loin de rapprocher la France et l'Allemagne, la crise a amplifié leur divergence. Elle ne cesse en réalité de s'approfondir depuis la réunification, en dépit des rituels qui rythment le dialogue franco-allemand et de la multiplication des commémorations – les dernières en date étant l'enchaînement du vingtième anniversaire de la chute du Mur de Berlin et des cérémonies du 11 novembre devant la tombe du soldat inconnu. Réunies par la volonté de surmonter leur histoire conflictuelle, les deux nations sont en désaccord sur le présent et se projettent différemment dans le futur.

La démographie marque un premier clivage crucial. L'Allemagne, dont la fécondité est tombée à 1,34 enfant par femme, perdra une dizaine de millions d'habitants d'ici à 2050 et comptera un tiers de plus de 65 ans à partir de 2035. Dans le même temps, la France, forte d'un taux de fécondité de 2,07, devrait voir sa population dépasser celle de son partenaire avant la moitié du XXI^e siècle. Du fait de sa structure démographique, l'Allemagne accorde la priorité à la stabilité des revenus et des patrimoines ; dans le même temps, elle doit miser sur l'exportation pour compenser l'atonie de sa demande intérieure, tout en cherchant à développer une immigration qualifiée pour compenser la baisse de ses actifs. La France dispose d'un meilleur potentiel de croissance du fait de l'expansion de sa population, mais ne parvient pas à aligner l'appareil productif et les emplois qualifiés pour le valoriser.

Les performances économiques des deux nations sont ainsi à l'opposé de leur situation démographique. Grâce aux réformes de l'Agenda 2010, l'Allemagne a absorbé les coûts de la réunification et de la surévaluation de 20 % du Deutsche Mark lors de son entrée dans l'euro, jusqu'à s'affirmer comme la Chine de l'Europe. Elle a restauré la compétitivité de son industrie, en stabilisant ses coûts unitaires de production quand ceux-ci augmentaient de plus de 30 % en France, pour la transformer en machine à exporter – le niveau record de 984 milliards d'euros en 2008 devrait être approché en 2010. La modération salariale a en outre favorisé l'emploi. Forte de l'élimination de tout déficit structurel, elle a inscrit dans sa Constitution le principe de l'équilibre budgétaire, avec un déficit réduit à 0,35 % du PIB à compter de 2016, objectif qui devrait être rempli sans difficulté. Le modèle économique fondé sur la stabilité monétaire, l'équilibre des finances publiques et la compétitivité d'une production de haut de gamme est très efficace et peut être soutenu sur une durée longue ; il dépend cependant des débouchés à l'export, comme l'a montré la violence de la récession de 2009.

A l'inverse, le modèle économique français n'a jamais réussi à s'adapter à la nouvelle donne de la mondialisation et demeure dominé par les structures et les comportements de l'ère keynésienne. Il repose sur le seul pilier de la consommation intérieure, soutenu moins par la hausse des salaires que par la course des transferts sociaux. D'où l'installation d'un double déficit structurel. Le premier affecte les comptes publics, dont le dernier excédent date de 1973 et dont le déficit structurel culmine à 6,2 % du PIB, avec une dépense publique atteignant 56 % du PIB pour des prélèvements de 47 % contre respectivement 48 % et 39,5 % en Allemagne. Le second concerne le commerce extérieur (53 milliards d'euros en 2009), du fait du tarissement de l'investissement et de l'innovation – la recherche mobilise 1,9 % du PIB contre 2,6 % en Allemagne).

Le contraste est plus accusé encore dans le domaine social. La culture de la stabilité allemande est indissociable de celle du compromis recherché en matière politique dans le cadre du jeu des contre-pouvoirs et dans l'entreprise à travers la cogestion. Elle s'appuie sur un syndicalisme puissant et unitaire auquel adhèrent 25 % des salariés. Depuis dix ans se sont succédés des accords de modération salariale qui ont privilégié la défense de l'emploi et qui ont été prolongés en 2008 et 2009 par le choix de la réduction des heures travaillées plutôt que des effectifs. Les relations sociales sont au contraire dominées en France par l'Etat au détriment de l'entreprise et des syndicats – le taux de syndicalisation ne dépasse pas 8 % et est inférieur à 5 % dans le secteur privé –, par la loi et le règlement au détriment du contrat, par une culture de confrontation au détriment de la recherche du consensus. Il en résulte une difficulté singulière à innover et conduire le changement.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater non seulement un grand écart des politiques économiques, mais un choc des valeurs. L'Allemagne s'est reconstruite en 1945 autour du triple rejet de la guerre, de l'inflation et du chômage de masse, puis s'est réunifiée en 1990 autour de la puissance de son économie et de la force du Deutsche Mark. Elle croit au droit et au contrat – y compris sous la forme des traités – et à l'économie sociale de marché indissociable de la stabilité de la monnaie – garante de la stabilité politique –, de l'équilibre budgétaire – qui a désormais valeur constitutionnelle –, de la priorité accordée à l'industrie. Elle préfère le gel des salaires à la hausse des prix et l'augmentation des impôts aux déficits. Elle se défie des embardées brutales et privilégie les objectifs de long terme. Appliqués à la crise de la mondialisation et de l'euro, ces principes se déclinent en renforcement de l'effort de compétitivité et de retour à l'équilibre des finances publiques, en réglementation stricte et en taxation des établissements financiers, en refus de tout changement majeur dans une union monétaire modelée sur les axes directeurs de la Bundesbank : indépendance radicale de la BCE impliquant l'absence de gouvernement économique européen, primat de la stabilité monétaire confondue avec la lutte contre l'inflation, exclusion de toute solidarité financière entre pays membres – y compris sous la forme de création d'un Eurobond – et de la monétisation des déficits qui nourrit une inflation différée.

L'exception française réside dans son instabilité politique, économique et sociale, qui fait alterner les périodes d'effondrement – dont Vichy reste emblématique – et de brillants relèvements – à l'image de la V^e République gaullienne. Elle défie l'Etat comme rempart de son unité et moteur du progrès économique et reste, sous sa religion de la démocratie, une société d'ordre, de castes et de corporations, profondément méfiante vis-à-vis des entreprises et du capitalisme. La fragilité du corps politique et social, l'emprise des passions collectives, l'étatisme cantonnent l'action politique aux préoccupations de court terme. La concentration du pouvoir et l'immaturité démocratique nourrissent le conservatisme et menacent tant la liberté des citoyens que la cohésion de la nation. Dans le contexte de la crise financière, la France s'est montrée d'autant plus inspirée et efficace dans l'innovation institutionnelle et

économique qu'elle réactivait certains des schémas de l'économie administrée – de la création du G20 au plans de sauvetage de la Grèce et de l'euro, en passant par le soutien aux banques ou à l'industrie automobile. En revanche, elle se révèle indigente dans le traitement des dilemmes de l'après-crise, qu'il s'agisse de la réindustrialisation, de la valorisation des nouveaux gisements de croissance, de l'inéluctable refonte des systèmes de protection sociale, d'une régulation intelligente des marchés financiers, du désendettement public, de la relance de l'intégration européenne ou du renforcement des institutions de l'Union.

L'ALLEMAGNE, BOUC EMISSAIRE

Le contraste entre le nouveau miracle économique allemand et la situation très dégradée des autres grands pays développés – y compris les Etats-Unis, où le taux de chômage réel atteint 16,5 % de la population active – ne peut manquer d'alimenter les tensions tant avec les Etats-Unis qu'au sein de l'Union européenne. L'Allemagne est ainsi devenue le bouc émissaire de la crise. Son rigorisme budgétaire et monétaire emporte les critiques de l'administration Obama, qui l'accuse de fragiliser la reprise et de conforter le risque de déflation. Son modèle mercantiliste, dont la croissance est tirée par les seules exportations au détriment de la consommation, lui vaut le soupçon d'être une puissance prédatrice en Europe. L'obsession de l'équilibre budgétaire et la maîtrise des coûts unitaires de production par le gel des salaires achèveraient de déprimer la demande, au risque d'enfermer le continent dans une longue déflation à la japonaise. Les succès allemands seraient fondés sur des exportations dopées par le gel des salaires, qui expliquerait l'augmentation de leurs parts de marché de 24 à 28 % au sein de la zone euro depuis 2000. Enfin, la stratégie non coopérative de désinflation compétitive aggraverait la divergence des économies européennes et aurait une responsabilité de premier plan dans la crise des risques souverains et de la monnaie unique.

En réalité, aucun de ses reproches ne résiste à l'examen. L'Allemagne n'a joué aucun rôle dans la maturation de la grande crise du capitalisme mondialisé. A la seule exception de son système bancaire, elle est restée étrangère aux modèles de développement fondés sur le laxisme monétaire, l'endettement privé et les bulles spéculatives tels qu'ils se sont développés aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Espagne ou en Irlande. A l'inverse de la Chine, elle ne fait pas reposer sa stratégie exportatrice sur une monnaie inconvertible et sous-évaluée ou sur un Etat de non-droit ignorant la propriété intellectuelle. Le rétablissement d'une offre compétitive, la réindustrialisation, le contrôle de la spéculation sur les actifs sont au coeur des changements que les nations développées doivent entreprendre pour surmonter la crise, comme le soulignent le Canada et l'Australie, dont les excellentes performances en terme de croissance et de plein-emploi s'expliquent par la poursuite de politiques de compétitivité à l'allemande.

Les Etats-Unis ou la France sont seuls responsables de leur déclin. L'Amérique, ivre de son monopole de la superpuissance, a cédé à la démesure après la chute de l'Empire soviétique. La mise en place d'une économie de bulle, dont les trois piliers furent la folle expansion du crédit, la baisse des impôts et la montée des inégalités, a durablement affaibli le potentiel de croissance. Du fait des débordements du capitalisme financier, les Etats-Unis ne disposent plus ni de la légitimité, ni des moyens d'exercer leur *leadership* sur l'économie mondialisée. Dans le même temps, la sur-expansion impériale et militaire qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001 a débouché sur un recul stratégique sans précédent depuis les années 1970.

En Europe, ce sont moins les réformes conduites en Allemagne que leur absence ou leur faiblesse chez ses partenaires (la France au premier chef) qui expliquent la marginalisation du continent. Tout au contraire, la force de l'économie allemande et l'ampleur de ses excédents commerciaux ont bénéficié à l'ensemble de la zone euro à travers les dépenses des touristes allemands dans les pays méditerranéens, des taux d'intérêt très faibles et une notation financière favorable des Etats voisins. La crise existentielle française ne peut davantage être imputée à l'Allemagne. Le dépérissement de la croissance et des gains de productivité, le recul de l'innovation, l'enfermement dans le chômage de masse remontent aux années 1980 et ne résultent pas des réformes de l'Agenda 2010. La croissance à crédit, assise sur le financement de la consommation par les déficits et dettes publics – en hausse de 20 % à 100 % du PIB entre 1980 et 2012 –, au prix de l'euthanasie de la production et de l'emploi marchands, est en elle-même insoutenable. Le déclin de la puissance française s'explique avant tout par son incapacité à réformer ses structures économiques et sociales, notamment un Etat-providence qui a cannibalisé tant les fonctions régaliennes de la puissance publique que le secteur marchand.

Il n'en reste pas moins que la généralisation des principes monétaristes et mercantilistes rigides que l'Allemagne entend appliquer à l'Europe se révélerait fatale pour l'Union comme pour elle-même. Forte de son unité et sa compétitivité restaurées, l'Allemagne dispose de tous les atouts pour connaître une décennie 2010 miraculeuse. Elle souffre cependant de deux talons d'Achille, avec le sinistre de sa démographie et la piètre qualité de son système bancaire. Surtout, le rêve pourrait rapidement virer au cauchemar si l'économie mondiale rebasculait dans la déflation, si l'Europe s'enfermait dans un chômage de masse alimentant les passions extrémistes et les pressions protectionnistes, si la France et les pays méditerranéens suivaient la trajectoire de la Grèce pour implorer économiquement et financièrement. A rebours du nationalisme économique qui a accompagné le processus de réunification et le rétablissement de son industrie, la pérennité des succès allemands passe donc par un certain rééquilibrage : réintégration de la demande intérieure dans l'application des principes de l'économie sociale de marché ; ouverture vers un gouvernement économique européen, indispensable pour la gestion des crises ; mise en place d'une dose de solidarité financière indispensable au fonctionnement de la zone euro.

L'EUROPE, POINT DE PASSAGE OBLIGE DE LA SORTIE DE CRISE

Au sein d'une mondialisation qui est en passe de se structurer autour du duopole américano-chinois et de vastes pôles régionaux, aucun des pays européens (y compris l'Allemagne) ne peut prétendre disposer d'une taille et d'un poids suffisants pour compter. De plus, l'Union paraît un cadre particulièrement adapté pour gérer nombre des risques systémiques propres au capitalisme universel et à la société ouverte. Or le paradoxe veut que l'avance conquise par le continent européen dans son intégration au temps de la Guerre froide s'atténue, voire disparaisse, au moment où l'Asie, notamment *via* l'instauration d'un Fonds monétaire, et l'Amérique latine accomplissent des progrès majeurs. La marginalisation de l'Europe n'a pour autant rien de fatal. Le continent conserve pour l'heure nombre d'atouts majeurs : une main-d'œuvre bien formée et qualifiée, une épargne abondante, la dynamique du grand marché et l'existence d'un Etat de droit fiable, des infrastructures de qualité et des pôles d'excellence au meilleur niveau mondial. Cependant, ces points forts sont menacés par une démographie en berne, des institutions impuissantes, la divergence des systèmes économiques, le conservatisme de mentalités tout entières dominées par la protection et de plus en plus hostiles au risque et à l'innovation. Le constat est sans appel : la pérennité du renouveau allemand et le redressement français impliquent la relance de

l'intégration européenne. Les deux pays ne conserveront d'influence réelle à l'horizon du XXI^e siècle qu'à raison de la capacité de l'Europe à s'imposer comme l'un des pôles structurants de la mondialisation. Et le statut de l'Europe dépendra de la capacité du couple franco-allemand à surmonter ses divergences pour redevenir le moteur de la construction communautaire.

La première étape ne concerne que la France et consiste à réduire le déséquilibre entre les deux nations. La fermeture de l'Allemagne aux évolutions institutionnelles dans l'Union ou la zone euro est proportionnelle à sa méfiance vis-à-vis de la débâcle économique et financière que connaît la France. Plus la France renonce à être un site de production et d'innovation, plus elle renforce la détermination de l'Allemagne à préserver sa compétitivité. Plus elle est dirigiste et plus elle ruine les coopérations industrielles entre les deux pays. Plus elle communique dans l'irresponsabilité budgétaire et plus elle encourage le rigorisme monétaire de Berlin. La réforme du modèle français et la reprise du contrôle des finances publiques constituent donc la clef du rétablissement de la confiance et de la restauration du dialogue avec l'Allemagne. Elles sont aussi la condition d'une évolution de l'Allemagne sur les principes et l'organisation de la zone euro ou encore sur la relance de l'intégration politique de l'Union.

La deuxième étape consiste en une mise à plat des contentieux pour remettre en route le moteur franco-allemand sur des bases opérationnelles – et non plus sur le mode unique des cérémonies historiques. Qu'il s'agisse des dossiers industriels, de fiscalité et de finances publiques, de monnaie ou de régulation financière, d'énergie et de transports, de sécurité ou de défense, de relations avec les grands acteurs du XXI^e siècle (Etats-Unis, Chine, Inde, Brésil, Russie, Afrique du Sud...), il est grand temps qu'une clarification soit opérée, qui permette aux deux pays, sinon de s'accorder sur tout, du moins de définir des objectifs communs. Parallèlement, des positions communes doivent être adoptées et défendues au sein des institutions qui définissent les normes des grands réseaux qui structurent l'économie mondiale : AIEA pour l'énergie nucléaire, IASB pour les aspects comptables, Comité de Bâle pour la réglementation bancaire, G20 pour la régulation financière et le système monétaire, OMC pour les échanges commerciaux, suites de la Conférence de Copenhague pour les négociations climatiques. A défaut, les chocs de la mondialisation ne manqueront pas d'accentuer les divergences jusqu'à vider de toute substance l'amitié franco-allemande.

La troisième étape concerne l'Union. L'Europe a besoin de rigueur et de réformes structurelles, mais plus encore de croissance. Elle doit renforcer sa gouvernance, mais plus encore se rassembler autour d'un projet et d'une vision de l'avenir dans la configuration multipolaire du XXI^e siècle. La fuite en avant de la France dans les déficits est insoutenable à court terme ; la course de l'Allemagne vers les excédents commerciaux est intenable à moyen terme. La solidarité à crédit de la France est suicidaire ; la rigueur à tout crins de l'Allemagne est explosive. La solution ne peut venir que d'une double conversion : conversion de la France à la responsabilité budgétaire et financière, qui constitue l'antidote à son déclin comme à la paralysie de l'Union ; conversion de l'Allemagne aux principes d'une zone monétaire optimale pour l'euro, qui ne peut reposer sur la seule menace de la suspension des droits de vote ou de l'exclusion mais implique un gouvernement économique, des transferts de souveraineté accrus et la reconnaissance d'un principe de solidarité entre les membres. En bref, une sortie de crise durable comme le repositionnement de l'Europe dans la mondialisation passent dans les deux pays par la priorité aux solutions coopératives et européennes sur les stratégies nationales.

A l'image des Etats-Unis d'Obama, la crise oblige la France, l'Allemagne et l'Europe à se réinventer de manière aussi radicale qu'elles le firent au lendemain de la Seconde Guerre

mondiale. Elles peuvent s'appuyer pour ce faire sur l'acquis du couple franco-allemand, à la condition qu'il fonctionne non comme un musée pour célébrer les grandes heures passées, mais comme un laboratoire pour imaginer les solutions du futur. A commencer par mettre en place un gouvernement économique commun aux deux nations, avec pour objectif de promouvoir une approche commune pour la sortie de crise, de favoriser la convergence des deux nations, de poser les premiers jalons d'un pilotage macro-économique de l'Europe. La France comme l'Allemagne doivent tirer toutes les conséquences du grand marché et de l'euro en acceptant que l'Union se dote de compétences budgétaires et fiscales, d'organes de régulation intégrés et d'une capacité de gestion des crises. Elles doivent assurer la circulation des capitaux et des entreprises, mais surtout encourager la mobilité des hommes. Elles doivent prendre en main la sécurité de leur territoire et de leur population, tout en contribuant à la stabilité de l'Union et de sa périphérie. Voilà pourquoi la décennie 2010 sera décisive et déterminera largement le statut de l'Europe au XXI^e siècle. Voilà pourquoi la France et l'Allemagne doivent s'accorder sur un Agenda 2020 qui définisse des objectifs partagés pour elles-mêmes comme pour l'Europe.